



✉ À l'aide (!) juridique - Rassemblement national jeudi 13 juin à Bruxelles: Vie Féminine participe à l'action!

Geplaatst op donderdag 13 juni 2013 | 

 SHARE

Du 8 mars 2013 au 8 mars 2014, la Caravelle des Droits des Femmes de Vie Féminine sillonnnera les quartiers et les villages de Wallonie et Bruxelles afin d'informer les femmes sur leurs droits. Dans le cadre de ce projet, Vie Féminine tient à assurer son soutien et sa participation à la mobilisation en faveur d'une aide juridique accessible.

En effet, les femmes ont souvent du mal à revendiquer leurs droits. Elles les évoquent beaucoup par la négative : ceux qu'elles n'ont (toujours) pas, ceux qu'elles ne peuvent pas faire valoir, ceux qu'on leur refuse. Pour de très nombreuses femmes, accéder à ses droits apparaît comme un parcours semé d'embûches. Elles témoignent régulièrement des obstacles qu'elles rencontrent au quotidien pour les appliquer: 'Mon propriétaire me harcèle mais je ne sais pas quoi faire. Je n'ose pas aller voir un avocat, je n'en ai pas les moyens et ça pose trop de problèmes', 'On n'est pas à égalité devant le juge, tout le monde n'a pas un bon vocabulaire, les moyens financiers', 'Battue par mon conjoint, j'ai fait quelques fois appel à la police. Je me suis entendu dire "S'il fallait chaque fois se déplacer pour ces histoires".

Rappelons par ailleurs qu'aujourd'hui, en Belgique, il existe des inégalités structurelles flagrantes entre les hommes et les femmes. Voici quelques chiffres pour illustrer cette situation:

- 15,8 % de femmes connaissent un risque de pauvreté.
- 49,4 % des ménages les plus menacés sont monoparentaux et 85,5 % d'entre eux ont une femme à leur tête.
- 36 % des femmes sont dépendantes financièrement des personnes avec lesquelles elles vivent.
- L'écart salarial entre les femmes et les hommes s'élève à 23 %.
- 57,2 % des bénéficiaires du Revenu d'Intégration Sociale (RIS) sont des femmes et la catégorie d'âge la plus importante est celle des 20-24 ans.

Par conséquent, la réforme de l'aide juridique, qui met en place un système payant pour tou-te-s, risque d'exclure les plus pauvres de notre société - dont font partie les femmes - de l'accès à la justice. Les mesures actuelles d'austérité du gouvernement ne feront qu'aggraver cette situation.

Aujourd'hui, plus que jamais, il est important de rappeler que les femmes ont le droit d'avoir des droits. Le droit d'accéder à un emploi, à un logement, à des soins de santé de qualité et le droit à une aide juridique accessible et de qualité.

Plus d'informations sur le projet : www.caravelledesdroits.be